



NL/FF

--ooOoo--

**SERVICE EAU POTABLE
RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016**

La situation financière

• **Tarifs :**

- Les tarifs du service au 1^{er} janvier 2016 sont les suivants :

PART SYNDICAT :

La prime fixe est de 25,00 € par an pour les compteurs inférieurs à 20 mm
Le prix au m³ : 0,55 €/m³ pour les consommations inférieures à 1000 m³/an
Le prix au m³ : 0,50 €/m³ pour les consommations supérieures à 1000 m³/an

PART DELEGATAIRE :

La prime fixe est de 20,34 € par an pour les compteurs inférieurs à 20 mm
Le prix au m³ : 0,5231 €/m³ pour les consommations inférieures à 60 m³/semestre,
0,6277 €/m³ pour les consommations supérieures à 60 m³
et inférieures à 500 m³/semestre,
0,4447 €/m³ pour les consommations supérieures à 500 m³/semestre

Pour info, compte tenu de la TVA et de la redevance Agence de l'Eau, le prix du m³ est de 1,94 € TTC.

• **Recettes et dépenses de fonctionnement :**

Le produit de la vente de l'eau attendu s'élève à 6.000.000,00 €.
On observe une légère hausse des volumes consommés en 2015, et donc de la recette, qui est liée au fait que cette année a été plus chaude que 2014.

Les dépenses de gestion courante s'élèvent à 1.142.900,00 € dont :

- charges à caractère général pour un montant de 592.900,00 € (charges propres du service de l'eau potable)
- charges de personnel pour un montant de 550.000,00 €. Ce montant est compensé par le remboursement de 330.000,00 € du service de l'assainissement collectif.

En effet, les dépenses de gestion courante (charges à caractère général et charges de personnel) seront réparties à hauteur de 40 % pour l'eau potable et 60 % pour l'assainissement ceci afin d'affecter de la manière la plus juste au vu du temps passé, les charges de personnel et de fonctionnement.

- **Etat de la dette :**

L'annuité d'emprunt s'élève à 2.360.000,00 €. La charge de l'annuité d'emprunt pour 2016 est de 31,32 € par abonné. (36,60 € en 2015, soit une baisse de 14,48 %).

Les effectifs :

Il y a actuellement 10 agents (6 au service administratif, 4 au service technique) Chacun d'entre eux travaille pour les services de l'eau et celui de l'assainissement collectif. Un chargé de projet ressources viendra prochainement rejoindre l'équipe du syndicat. Ce poste a été ouvert lors du comité syndical du 22 octobre 2015.

Les investissements :

Les nouveaux investissements suivants seront inscrits au budget primitif 2016 :

ZONAGE/COMMUNE	CONTENU DES TRAVAUX	MONTANT A FINANCER T.T.C.
ALTHEN	Renouvellement du réseau Route de Saint Jules	483 000,00 €
AUBIGNAN	Renouvellement du réseau - Alimentation de la Jouve au Grès de Meyras	580 000,00 €
MAZAN	Réhabilitation du réseau Quai de l'Auzon	138 000,00 €
PERNES FONTAINES	Réhabilitation réseau Quai de verdun	63 000,00 €
	Renouvellement Route de Mazan - RD 1	63 000,00 €
	Réhabilitation du réseau Boulevard Jean Moulin	160 000,00 €
	Réhabilitation du réseau Galerie Saint Roch Source Saint Barthelemy	1 035 000,00 €

ROQUE ALRIC	Sécurisation Site Réservoir	30 000,00 €
TERRITOIRE SYNDICAT	Marché à commande Renouvellement des conduites d'eau potable	2 160 000,00 €
	Marché à commande Travaux de déplacement, de renforcement et d'extension des réseaux	960 000,00 €
	Suppression branchement en plomb	2 400 000,00 €
	Diagnostic Génie civil des réservoirs	111 000,00 €
	Réhabilitation des puits La Jouve Ile de la Motte et les Sablons	360 000,00 €
	Réhabilitation des clôtures	60 000,00 €
	Entretien espaces verts	60 000,00 €
	Remise à la cote des ouvrages (bouches à clefs)	60 000,00 €
SIEGE SYNDICAT	Réhabilitation et sécurisation du siège du Syndicat	78 000,00 €
TOTAL		8 801 000,00 €

DOCUMENT DEVENU EXÉCUTOIRE

à compter du : **05 FEV. 2016**

74
11/11/1911
11/11/1911
11/11/1911